

Université de Montréal
Faculté de droit
Centre de recherche en droit public

DRT 3808

Droit du cyberspace

**Guide des étudiantes et étudiants
et
Plan du cours**

Lundi de 8 h 30 à 11 h 20

Salle B-3290 Pavillon Jean-Brillant

Pierre TRUDEL

WWW.PIERRETRUDEL.NET

Août 2019

Introduction

La généralisation du cyberspace comme lieu de déroulement d'interactions soulève d'importants enjeux qui se répercutent au niveau du droit. Ce cours vise à d'offrir aux étudiantes et étudiants du baccalauréat en droit une formation générale sur les dimensions juridiques et technologiques les plus manifestes des environnements en réseaux comme Internet.

Le cyberspace induit la nécessité d'envisager le droit en considérant un spectre plus large de normes. Il amplifie la nécessité de se donner les moyens d'anticiper les changements et leurs conséquences au plan du droit. Le contexte cyberspatial rend plus difficile de continuer de voir le droit selon des approches formalistes.

Les études universitaires en droit visent à permettre à l'étudiant et à l'étudiante de développer les habiletés requises afin de comprendre les dimensions juridiques des phénomènes ainsi que leur évolution. Ce cours est une occasion de découvrir et de s'approprier la méthode du droit face à une réalité comme le cyberspace. Il permet aussi de découvrir comment l'émergence d'un tel environnement —sans frontière et susceptible de donner lieu à toutes sortes de relations juridiques — influe les façons d'envisager le droit et les autres normativités.

Comme la plupart des activités humaines ont vocation à se dérouler en totalité ou en partie dans le cyberspace, il serait illusoire d'envisager, dans le cadre d'un seul cours, de couvrir tous les principes juridiques qui entrent en jeu lorsque se déroulent des situations juridiques dans le cyberspace. C'est pourquoi le cours s'articule autour de situations qui se retrouvent typiquement dans les usages courants d'internet.

Ce document présente les objectifs d'apprentissage du cours et les différentes modalités de son déroulement. *Il est complété et actualisé sur le site STUDIUM dédié au cours.* **En cas de contradiction entre ce qui est contenu dans le présent guide et ce qui figure sur le site StudiUM du cours, ce dernier prévaut.**

1 - Objectifs généraux du cours

Ce cours est destiné à ceux et celles qui souhaitent découvrir comment sont structurés les droits et obligations des personnes dans un environnement souvent étranger aux repères familiers aux juristes. À l'issue de la démarche d'apprentissage proposée, l'étudiante et l'étudiant sera en mesure de :

- ☞ connaître les environnements technologiques reliés au cyberspace de façon à en appréhender les implications juridiques;
- ☞ décrire les principales règles de droit encadrant la circulation de l'information dans le cyberspace;
- ☞ identifier les enjeux et risques associés à diverses situations prenant place dans le cyberspace ;
- ☞ décrire les risques générés par les multiples normativités agissantes dans le cyberspace comme les normativités techniques, celles qui découlent des pratiques et les règles de droit au sens strict;

- ☞ décrire les facteurs utilisés pour interpréter les règles de droit dans des situations impliquant le cyberspace;
- ☞ de maîtriser une méthode afin d’anticiper les changements du droit qui peuvent être induits par les mutations technologiques ;
- ☞ connaître le fonctionnement des principales techniques de réglementation utilisées pour encadrer les activités prenant place dans le cyberspace;
- ☞ évaluer le rôle du droit parmi les enjeux que pose l’émergence du cyberspace;
- ☞ connaître les principaux phénomènes ayant un effet structurant sur les règles de droit afférentes au cyberspace.

Ces objectifs généraux seront atteints en utilisant l'ensemble des moyens prévus dans le cadre du cours.

2 - Déroutement du cours, calendrier des rencontres et lectures à faire

Le cours se déroule selon une séquence ponctuée des rencontres hebdomadaires. Ces rencontres sont précédées par la lecture des textes mentionnés sur la page web associée à chacune de celles-ci. Lors des rencontres hebdomadaires, une période est consacrée à un atelier thématique. De plus, discussions, débats, questions et réponses peuvent se dérouler dans le forum en ligne disponible dans le cadre du cours.

À moins de mention particulière, les rencontres ont lieu de 8h30 à 11h20. Le calendrier prévisionnel et la teneur des rencontres se présentent ainsi :

	Date	Thème principal du cours	Ateliers	Évaluation
Cours 1	26 août	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation générale • Comment comprendre le droit dans le cyberspace ? 	Atelier 1 La Déclaration d'indépendance du cyberspace est-elle toujours pertinente ?	
	3 septembre	<i>Fête du travail – Pas de cours</i>		
Cours 2	9 septembre	<ul style="list-style-type: none"> • Comment s'appliquent les normes dans le cyberspace 		
Cours 3	16 septembre	<ul style="list-style-type: none"> • Les lois étatiques et autres normativités du cyberspace • La <i>Loi concernant le cadre juridique des technologies de l'information</i> 	Atelier 2 La neutralité du net	Évaluation 1 À déposer le 16 septembre
Cours 4	23 septembre	<ul style="list-style-type: none"> • Documents, données et métadonnées 		
	30 septembre	<ul style="list-style-type: none"> • Droits et obligations en fonction du cycle de vie du document 		
	7 octobre	<ul style="list-style-type: none"> • Droits et obligations en 	Atelier 3	

	Date	Thème principal du cours	Ateliers	Évaluation
		fonction du cycle de vie du document	Le document technologique, données et métadonnées	
Cours 5	14 octobre	<i>Action de grâce – congé universitaire</i>		Évaluation 2 À compléter avant le 18 octobre
	21 octobre	<i>Semaine de RELÂCHE – Pas de cours</i>		
Cours 6	28 octobre	• La signature et le lien entre une personne et un document	Atelier 4 La blockchain	
Cours 7	4 novembre	• Responsabilité des intermédiaires et des plateformes en ligne	Atelier 5 Plus de responsabilités pour les plateformes?	
Cours 8	11 novembre	• Données personnelles • Vie privée • « Droit à l'oubli »	Atelier 6 Pardon, oubli Comment gérer la péremption de l'info?	
Cours 9	18 novembre	• Données massives (Big Data) • Algorithmes		
Cours 10	25 novembre	• Intelligence artificielle • Objets connectés	Atelier 7 Humains et objets connectés	
Cours 11	2 décembre	• Conclusion et synthèse		Évaluation finale À déposer le 13 décembre

Cet échéancier est sujet à changements et ajustements en cours de trimestre. En cas de contradiction, les informations diffusées sur le site STUDIUM du cours prévalent.

3 - Les activités d'apprentissage

Ce cours est une occasion d'entreprendre l'étude des dimensions juridiques variées qui se présentent au sein des environnements virtuels. Il ne vise pas à l'exhaustivité. À partir de problèmes choisis en raison de leur capacité à révéler les tendances lourdes, le cours vise à aider l'étudiant et l'étudiante à saisir le fonctionnement du droit et les questions à se poser pour définir une intervention juridique pertinente et efficace. Le cyberspace fournit un bon échantillon de situations dans lesquelles on peut voir fonctionner le droit et les autres normativités agissantes.

Pour aider à l'acquisition des connaissances, habiletés et attitudes qui sont au cœur des objectifs du cours, divers moyens sont utilisés. Le cours se déroule en partie en ligne et en partie en présence du professeur et des étudiantes/étudiants. Sur le site du cours, on trouve des textes et autres documents visuels ou sonores qui présentent les problèmes, principes et règles pertinents.

❖ **La lecture de textes**

En plus des ouvrages sur support-papier, les textes proposés pour la lecture sont disponibles sur le site STUDIUM du cours. Les explications des règles de droit et de la teneur des principaux textes législatifs, réglementaires et autoréglementaires s'y retrouvent. Il incombe aux participants et participantes de prendre connaissance des textes recommandés en temps utile pour profiter pleinement des rencontres hebdomadaires.

❖ **Les exposés du professeur**

Les exposés du professeur servent principalement à présenter des synthèses sur certaines questions et à discuter de problèmes concrets afférents à la matière. Les rencontres hebdomadaires n'ont pas pour but de redire ce qui se trouve dans la documentation utilisée pour le cours. La qualité et l'intérêt de certaines rencontres reposent, en grande partie, sur la préparation des participants et participantes et de leur goût d'y apporter une contribution significative.

❖ **Les ateliers**

Lors de certaines rencontres, des questions, des discussions et des débats ont lieu afin d'aider à cerner les dimensions multiples de certaines questions. L'actualité pourra procurer des occasions d'analyser certaines des dimensions du droit du cyberespace. Selon le degré d'implication des participants, les discussions peuvent également se prolonger en ligne sur le forum de discussion du cours.

❖ **L'encadrement et l'accompagnement**

Le professeur est à votre disposition. N'hésitez pas à le contacter pour toute difficulté que vous rencontrez dans le cadre de ce cours. Toutes ses coordonnées sont disponibles au lien suivant : www.pierretrudel.net

4 - Les instruments de travail

Pour ce cours, on utilise un ensemble de ressources documentaires imprimées et disponibles en format numérique sur le site StudiUM. Pour certains sujets traités, il peut être opportun de consulter l'un ou l'autre des ouvrages généraux suivants.

Ouvrages généraux

TRUDEL, Pierre, *Introduction à la Loi concernant le cadre juridique des technologies de l'information*, Éditions Yvon Blais 2012.

GAUTRAIS, Vincent et Pierre TRUDEL, *Circulation des renseignements personnels et web 2.0*, Montréal, Éditions Thémis, 2010.

GINGRAS, Patrick et Nicolas W. VERMEYS, *Actes illicites sur Internet: Qui et comment poursuivre*, Cowansville, Éditions Yvon Blais, 2011.

SENÉCAL, François, *L'écrit électronique*, Cowansville, Éditions Yvon Blais, 2012.

TRUDEL, Pierre et France ABRAN, *Gérer les enjeux et risques juridiques du Web 2.0*, Centre de recherche en droit public, décembre 2011.

TRUDEL, Pierre, France ABRAN, Karim BENYEKHEF, Sophie HEIN, *Droit du cyberspace*, Montréal, Éditions Thémis, 1997.

VERMEYS, Nicolas, *Droit codifié et nouvelles technologies : le Code civil*, Cowansville, Éditions Yvon Blais, 2015, 335 p.

5 - L'évaluation

L'évaluation des apprentissages se présente en trois volets.

1^{er} volet : Ce volet pèse pour 10 % de la note finale.

Il s'agit d'un très court travail à déposer à la date prévue sur l'espace prévu à cette fin sur le site StudiUM du cours. Le sujet en sera expliqué lors des premières rencontres.

Date limite de dépôt : 16 septembre

2^e volet : Ce volet pèse pour 30 % de la note finale.

Il est attribué à un examen en ligne. Cet examen doit être complété à la date prévue sur l'espace dévolu à cette fin sur le site StudiUM du cours.

Date limite: 18 octobre

Le 3^e **volet d'évaluation** intervient en fin de trimestre. Il s'agit d'un travail de type « take home » dont le sujet est dévoilé et remis lors de la dernière rencontre, soit le 2 décembre. Une période de dix jours est accordée pour préparer les réponses. Il pèse pour 60 % de la note finale.

Les réponses doivent être déposées au plus tard le 13 décembre, 16hres.

6 - Politique concernant l'usage et la qualité du français à la Faculté de droit

Conformément à la politique universitaire sur le français, l'étudiant souhaitant répondre à un examen ou rédiger un travail en anglais doit en faire la demande à l'administration, par le dépôt d'un formulaire officiel. Une telle autorisation pourra être accordée selon les critères prévus aux points 5 à 8 de la politique. Voir : *Politique concernant l'usage et la qualité du français à la Faculté de droit* disponible via le site StudiUM du cours.

7 - Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants

Un site est à la disposition de tous ceux et celles qui souhaitent se familiariser avec les méthodes de travail conformes aux exigences du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*.

☛ Voir : <http://www.integrite.umontreal.ca/>

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources – styles et logiciels (guide)	http://www.bib.umontreal.ca/LGB/
Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM	http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/
